

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la MOSELLE

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

14/03/2025

Présents : BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu - URBAN Michel - TROSCZCZYNSKI Céline

Absent excusé : BENOIT Pierre - ZIPPEL Florianne

Nombre de Procuration : 0

DCM 20/2025 : BUDGET PRIMITIF 2025 - 63300 BUDGET GENERAL.

Le premier adjoint propose un budget primitif pour l'exercice 2025 qui s'établit et s'équilibre comme suit :

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	384 353.75 €	Dépenses	794 021.34 €
Recettes	384 353.75 €	Recettes	794 021.34 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité POUR, approuve le budget primitif 2025 du budget général.

Fait à RAVILLE, le 25/03/2025

conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



La secrétaire de séance
Marie-Pierre CHILOUP SURMELY